

## **Association ALARUE**

**Siège social : 12 Quai de Medine  
58000 NEVERS**

---

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

#### **SUR LES COMPTES ANNUELS**

*Exercice clos au 31-12-2019*

Aux Adhérents

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale en date du 4 Mai 2017, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association ALARUE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association ALARUE à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> Janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous nous sommes assurés de la concordance des disponibilités et des dettes auprès des établissements de crédit avec les documents émanant des établissements financiers.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de l'opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux adhérents**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association ALARUE à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises

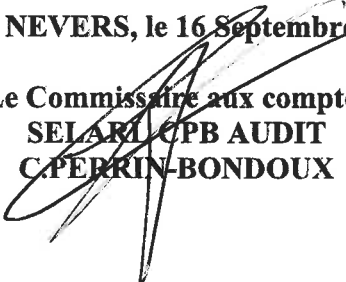
individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à NEVERS, le 16 Septembre 2020,

  
Le Commissaire aux comptes  
SELARI CPB AUDIT  
C.FERRIN-BONDOUX

	Net au 31/12/2019	Net au 31/12/2018
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital social ou individuel		
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-21 201	-16 667
Résultat de l'exercice	429	-4 535
Subventions d'investissement	3 250	4 500
Provisions réglementées		
<b>Total</b>	<b>-17 523</b>	<b>-16 701</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>Total</b>		
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	11 000	11 750
<b>Total</b>	<b>11 000</b>	<b>11 750</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires		
Autres emprunts		
Découverts, concours bancaires	6 474	
Associés et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 547	20 273
Dettes fiscales et sociales :		
. Personnel	5 431	3 811
. Organismes sociaux	5 070	2 294
. Etat, impôts sur les bénéfices		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres dettes fiscales et sociales	202	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
<b>Total</b>	<b>44 724</b>	<b>26 378</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
Produits constatés d'avance		
Ecart de conversion passif		
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>38 201</b>	<b>21 127</b>

	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 31/12/2019	Net au 31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Fonds Commercial				
Autres immo.incorp., avances & acptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels, outillage	1 446	868	578	
Autres immobilisations corporelles	8 920	4 655	4 265	4 844
Immo. en cours, avances & acomptes				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées				
Autres immobilisations financières	1 080		1 080	1 080
<b>Total</b>	<b>11 446</b>	<b>5 523</b>	<b>5 923</b>	<b>5 924</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks</b>				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 238		1 238	808
<b>Créances</b>				
Clients et comptes rattachés	1 095		1 095	2 135
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Etat, impôts sur les bénéfices				
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				
Autres créances	28 996		28 996	7 200
<b>Divers</b>				
Avances & acptes versés/commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	480		480	4 962
<b>Total</b>	<b>31 810</b>		<b>31 810</b>	<b>15 105</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance	468		468	398
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remb. des obligations				
Ecarts de conversion actif				
<b>Total</b>	<b>468</b>		<b>468</b>	<b>398</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>43 725</b>	<b>5 523</b>	<b>38 201</b>	<b>21 427</b>

	du 01/01/2019	%	du 01/01/2018	%	Var. en val. annuelle	
	au 31/12/2019	CA	au 31/12/2018	CA	en euros	%
<b>PRODUITS</b>						
Ventes de marchandises	18 978	47,23	18 395	42,51	583	3,17
Production vendue	21 208	52,77	24 878	57,49	-3 670	-14,75
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	403 867	#####	370 636	856,50	33 231	8,97
Autres produits	31 484	78,35	32 350	74,76	-866	-2,68
<b>Total</b>	<b>475 538</b>	<b>#####</b>	<b>446 259</b>	<b>#####</b>	<b>29 279</b>	<b>6,56</b>
<b>CONSOMMATIONS</b>						
Achats de marchandises	12 825	31,91	9 669	22,35	3 156	32,64
Variations stock (marchandises)	-430	-1,07	122	0,28	-552	#####
Achats de matières premières et d'autres approvisionnements						
Variation de stock (mat. premières)						
Autres achats & charges externes	310 034	771,49	283 736	655,69	26 297	9,27
<b>Total</b>	<b>322 429</b>	<b>802,33</b>	<b>293 528</b>	<b>678,31</b>	<b>28 901</b>	<b>9,85</b>
<b>CHARGES</b>						
Impôts, taxes et versements ass.	2 833	7,05	1 160	2,68	1 674	144,30
Salaires et traitements	87 064	216,65	90 596	209,36	-3 531	-3,90
Charges sociales	39 337	97,89	45 008	104,01	-5 672	-12,60
Dotations amortissements et prov.	12 464	31,02	12 289	28,40	176	1,43
Autres charges	12 326	30,67	8 788	20,31	3 539	40,27
<b>Total</b>	<b>154 026</b>	<b>383,28</b>	<b>157 840</b>	<b>364,75</b>	<b>-3 815</b>	<b>-2,42</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-916</b>	<b>-2,28</b>	<b>-5 109</b>	<b>-11,81</b>	<b>4 192</b>	<b>82,05</b>
Produits financiers	178	0,44	93	0,21	85	91,87
Charges financières	48	0,12	19	0,04	29	155,09
<b>Résultat financier</b>	<b>130</b>	<b>0,32</b>	<b>74</b>	<b>0,17</b>	<b>56</b>	<b>75,70</b>
Quote-part des opérat. en commun						
<b>Résultat courant</b>	<b>-786</b>	<b>-1,96</b>	<b>-5 035</b>	<b>-11,63</b>	<b>4 249</b>	<b>84,40</b>
Produits exceptionnels	1 250	3,11	500	1,16	750	150,00
Charges exceptionnelles	35	0,09			35	#####
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>1 215</b>	<b>3,02</b>	<b>500</b>	<b>1,16</b>	<b>715</b>	<b>143,00</b>
Participation des salariés						
Impôt sur les bénéfices						
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-429</b>	<b>-1,07</b>	<b>-4 535</b>	<b>-10,48</b>	<b>4 268</b>	<b>94,15</b>

## ANNEXE

- . Règles et méthodes comptables
- . Autres éléments significatifs
- . Notes sur le Bilan Actif
- . Notes sur le Bilan Passif
- . Notes sur le Compte de Résultat
- . Engagements financiers et autres informations



## ANNEXE

Exercice clos le : 31/12/2019 Durée : 12 mois

Total du bilan avant répartition : 38 201,40 Euros

Résultat : bénéfice de 428,57 Euros

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### 1 REGLES ET METHODES COMPTABLE

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements: ils sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue.
- Stocks: ils sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti.  
Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif



**2 AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS**

Cette année la ville de Nevers a valorisé les aides indirectes que nous avons comptabilisées en SUBVENTION VILLE DE NEVERS, MISE A DISPOSITION en contrepartie des postes de frais suivants:

613210 - Locations immobilières : Mise à disposition Quai de Médine 20 921,33 €

613501 - Mise à disposition du matériel pour les Zaccros d'ma rue 0,00 €

681500 - Provision pour fonds dédiés sur la subvention DRAC 11 000,00€

## 3 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

## OPTIONS RETENUES DANS LE CADRE DU REGLEMENT CRC 2004-06

	Date de première option	Option pour la comptabilisation		Non concerné
		en charges	à l'actif	
<b>Frais d'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles titres immobilisés et des titres de placement</b>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>Coûts d'emprunts activables</b> montant comptabilisé à l'actif pour l'exercice.....		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>Dépenses de développement remplissant les critères d'activation</b> montant comptabilisé en charges pour l'exercice.....		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

## ACTIF IMMOBILISE

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles .....				
Terrains.....				
Constructions.....				
Install. tech. mat. et out. industriels.....	850	596		1 446
Autres immobilisations corporelles.....	8 053	867		8 920
Immobilisations en cours .....				
Avances et acomptes.....				
Immobilisations financières .....	1 080			1 080
<b>Total .....</b>	<b>9 983</b>	<b>1 463</b>		<b>11 446</b>

Amortissements	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles .....				
Terrains.....				
Constructions.....				
Install. tech. mat. et out. industriels.....	850	18		868
Autres immobilisations corporelles.....	3 209	1 446		4 655
<b>Total .....</b>	<b>4 059</b>	<b>1 464</b>		<b>5 523</b>

## NOTES SUR LE BILAN ACTIF (Suite 2)

## Composants identifiés en application du règlement CRC 2002-10

	Valeurs brutes	Amortisse. et dépréciations	Valeurs nettes
Constructions.....			
Installations techniques, matériels et outillages industriels.....			
Autres immobilisations corporelles.....			

## Amortissements

Les plans d'amortissements des immobilisations retiennent les méthodes suivantes :

Durées d'amortissement**Immobilisations non décomposées :**

amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME

## Modes d'amortissement

Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire ou du mode dégressif

	Immobilisations non décomposées		Immobilisations décomposées			
	mode	durée	structures		composants	
	mode	durée	mode	durée	mode	durée
Immobilisation incorporelles.....						
Terrains.....						
Constructions.....						
Install. tech. mat. et out. ind.....	L	4 et 5 Ans				
Autres immobilisations corpor.....	L	4 et 5 Ans				

## 3 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite 3)

## AUTRES POSTES DE L'ACTIF

## STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti. Pour les raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Matières prem., approvisionnements.....				
En cours de production de biens.....				
En cours de production de services.....				
Produits intermédiaires et finis.....				
Marchandises.....	808	1 238	808	1 238
<b>Total .....</b>	<b>808</b>	<b>1 238</b>	<b>808</b>	<b>1 238</b>

Dépréciations des stocks	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Matières prem., approvisionnements.....				
En cours de production de biens.....				
En cours de production de services.....				
Produits intermédiaires et finis.....				
Marchandises.....				
<b>Total .....</b>				

3 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite 4)

**CREANCES, DISPONIBILITES ET COMPTES DE REGULARISATION**

Créances représentées par des effets de commerce :

Clients .....

Autres créances .....

Etat des créances :

Actif immobilisé .....

Actif circulant et charg.constatées d'av. ....

Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
30 559	30 559	

Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan :

Créances rattachées à des participations .....

Immobilisations financières .....

Clients et comptes rattachés .....

Autres créances .....

Disponibilités .....



Charges constatées d'avance:

Cette rubrique ne contient que des charges ordinairement liées à l'exploitation normale de l'entreprise.

Dépréciations des créances et autres postes d'actif

Créances.....

Autres.....

Total .....

A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture

## NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social (actions ou parts) : 

	Nombre	Val. nominale
Titres en début d'exercice .....		
Titres émis .....		
Titres remboursés ou annulés .....		
Titres en fin d'exercice .....		

Parts bénéficiaires émises par l'entreprise :

Nombre .....

Valeur .....

Etendue des droits qu'elles confèrent :

Provisions : 

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées .....				
Provisions pour risques .....				
Provisions pour charges .....				
<b>Total .....</b>				

Etats des dettes : 

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissements de crédit .....	6 474	6 474		
Dettes fournisseurs diverses .....				
Fournisseurs .....	27 547	27 547		
Dettes fiscales et sociales .....	10 703	10 703		
Dettes sur immobilisations .....				
Autres dettes .....				
Produits constatés d'avance .....				
<b>Total .....</b>	<b>44 724</b>	<b>44 724</b>		

## 4 NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

Dettes représentées par des effets de commerce :

Dettes financières .....   
Fournisseurs .....  
Autres dettes .....

Charges à payer incluses dans les postes du bilan :

Emprunts et dettes auprès établissements de crédit.....   
Emprunts et dettes financières diverses .....  
Fournisseurs ..... 7 365  
Dettes fiscales et sociales ..... 7 804  
Autres dettes .....

Produits constatés d'avance :

Cette rubrique ne contient que des produits ordinairement liés à l'exploitation normale de l'entreprise.



**Association ALARUE**

**Siège social : 12 Quai de Medine  
58000 NEVERS**

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**  
*Exercice clos au 31-12-2019*

Aux adhérents

En ma qualité de Commissaire aux Comptes de votre Association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisé ou que j'aurais découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui m'ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

**Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.**

**Fait à NEVERS, le 16 Septembre 2020,**

**Le Commissaire aux comptes  
CPE AUDIT  
C.PERRIN-BONDOUX**

